



# FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

**N° 165 CIRCULAIRE CAOUTCHOUC Le 28 mars 2025**

## Congés pour événements familiaux

**E**n préambule de cette réunion, la représentante de la DGT a demandé la réponse de la chambre patronale concernant la prise en charge, à hauteur de 50%, du coût pour faire intervenir un expert pour nous aider dans nos travaux concernant la refonte de la grille des classifications.

La chambre patronale (ELANOVA/UCAPLAST), qui pensait naïvement que ce coût ne dépasserait pas une dizaine de milliers d'euros, a répondu par la négative.

Cette réponse, somme toute surprenante sachant que cette grille date de 1984 et que la ministre du travail et le directeur de la DGT ont bien indiqué lors de notre entrevue qu'il était important que les classifications soient revues rapidement, a été mal perçue par Mme COULMEAU (DGT) présidente de la CMPPNI.

En effet, elle a rappelé que les grands groupes pourraient « mettre la main à la poche » surtout Michelin qui avec les PSE en cours va dégager des millions et la somme demandée pour bénéficier de l'aide de l'expert n'était qu'une goutte d'eau dans l'océan pour ce groupe.

Suite à cette réponse FO a annoncé en parallèle, que la demande de Michelin du financement par l'OPCO à hauteur de 85000€ de la prise en charge de matériel et de prestations pour le Hall 32 subirait son véto en CPNFP et refusera cette prise en charge.

Après une suspension de séance demandée par la délégation Force Ouvrière, concernant cette annonce, le manque de micro demandés depuis plusieurs mois par les OS et la DGT pour améliorer les conditions de négociation mais également le fait que cette réunion ne pouvait pas être, comme prévu, une réunion de relecture puisque la chambre patronale a envoyé un projet d'accord modifié par rapport aux dernières propositions faites lors de la dernière séance sur le sujet.

Une notion d'ancienneté a été ajoutée pour le mariage du salarié alors que pour tous les autres congés cette notion a été supprimée. Pour FO et les autres OS cette notion est discriminatoire et n'a pas lieu d'être.

Après cette suspension de séance, FO a annoncé que l'achat des fameux micros devenait « ubuesque » et que la chambre patronale n'avait aucun respect pour les interlocuteurs sociaux.

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -**

**Email : [secretariat@fedechimie-fo.fr](mailto:secretariat@fedechimie-fo.fr) - <http://www.fedechimie-fo.fr>**

Elle a également rappelé qu'elle ferait en sorte que la demande Michelin pour le hall 32 ne soit pas validée lors de la prochaine CPNEFP du 2 avril prochain et a indiqué à la chambre patronale que cette réunion ne se pouvait pas être une relecture suite aux modifications apportées entre deux réunions et a annoncé qu'elle quittait la table des négociations, suivie par la CGT et SUD.

Nous attendons une réponse de la DGT sur le sujet de l'ancienneté et une autre réunion, cette fois-ci de relecture, se tiendra, nous l'espérons, dans les meilleurs délais.